

## LE GIRAS SUWAN MACHA (GSM)

Notre club de plongée GIRAS SUWAN MACHA résulte de la fusion en novembre 2021 de deux associations qui existent sur le port de Saint Gilles les Bains depuis plus de 30 ans. Ce choix de mutualisation des moyens nous permet de continuer à être plus représentatif et à faire vivre notre passion, grâce à l'engagement de tous.

Attachée à la protection et à la préservation du milieu océanique, notre structure accueille principalement un public local, plongeur ou non, qui souhaite se former ou seulement plonger dans un esprit associatif, et soucieux - comme nous - du respect de l'environnement marin.

Nous ne proposons pas de baptêmes de plongées à une population de passage, mais nous privilégions la découverte des fonds marins et la formation à la plongée aux personnes résidant sur l'île. Toutefois, si vous êtes déjà plongeur diplômé, avec ou sans licence fédérale et de passage pour quelques semaines, nous serons heureux de vous faire découvrir les fonds réunionnais.

Notre club possède deux bateaux qui sortent quasiment tous les jours et systématiquement le week-end.

- L' Alysse accueille uniquement des plongeurs diplômés pour de l'exploration,
- Le Kaniki accueille des formations et des explorations.

Ne pouvant avoir d'accueil permanent ni de secrétariat au club, merci de nous contacter pour toutes demandes d'information aux adresses suivantes : [club.gsm2@orange.fr](mailto:club.gsm2@orange.fr) ou [www.gsm.vpdive.com](http://www.gsm.vpdive.com) . Nous essayerons au mieux de répondre à votre demande en vous recontactant. Pensez à laisser votre numéro de téléphone, votre prénom et votre nom.

Si vous êtes résident à La Réunion, plongeur diplômé et souhaitez prendre votre licence et adhérer, prenez contact à l'adresse [licences.gsm2@orange.fr](mailto:licences.gsm2@orange.fr) pour demander notre fiche d'inscription. Vous serez informé des documents à fournir et des modalités d'inscription aux plongées.

Sachez que pour toute inscription (plongée, adhésion, formation), il faut impérativement un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la plongée.

Attention : prévoyez quelques jours pour le traitement de votre dossier ou la réponse à votre demande.

Espérant vous retrouver pour plonger avec nous.

Florence CHAPEL, Présidente de l'association GSM

